



Objectif : Améliorer l'autonomie, la qualification et l'insertion sociale et professionnelle de jeunes et adultes handicapés accueillis dans les établissements médico-sociaux du département de la Seine St Denis.

• **Publics visés**

> Jeunes et adultes handicapés accueillis dans les établissements d'éducation spéciale et de travail protégé de la Seine-Saint-Denis.

• **Contexte, problématique et démarche du projet**

> L'objectif recherché est de permettre à travers une mutualisation et une complémentarité des moyens et des ressources à l'échelle du département de la Seine St Denis de favoriser l'accès à l'autonomie, la qualification et l'emploi à 600 jeunes et adultes handicapés issus de 10 établissements d'éducation spéciale et de travail protégé.

> Construire des outils communs d'accueil, d'évaluation, d'accompagnement et de gestion de parcours pour homogénéiser les pratiques, fluidifier et optimiser les parcours ;

> Organiser en mutualisant et conventionnant collectivement la collaboration avec les partenaires Education Nationale, Collectivités, Formation Professionnelle, Entreprises afin de faciliter, démultiplier et homogénéiser des processus et dispositifs favorisant l'accès à l'autonomie, la qualification et l'emploi ;

> Structurer au sein des Instituts Médico-professionnels un dispositif pédagogique permettant une formation progressive et un accès à la qualification à travers le cumul des unités capitalisables par un contrôle en cours de formation. La durée en établissement spécialisé est de 5 ans et permet d'aménager les conditions d'accès aux savoirs pour des personnes handicapées ;

> Permettre à chaque établissement partenaire en fin de projet de disposer des outils pour améliorer la qualité et l'efficacité des processus d'accès à l'autonomie, la qualification et l'emploi au regard de la loi de janvier 2002-2.

• **Résultats de l'opération**

> Mobilisation, à l'échelle d'un département de plus de 50 professionnels (présidents d'associations, directeurs d'établissements, personnels médicaux, personnels éducatifs, encadrants techniques) dans la conception, l'expérimentation et la validation d'outils de mise en œuvre et de gestion de parcours d'accès à l'autonomie, la qualification et l'emploi.

- Engagement de plus de 100 parcours individualisés favorisant la fluidité inter établissements dans une perspective d'accès à l'autonomie, la qualification et l'emploi

- Elaboration d'outils et de processus partagés permettant d'homogénéiser et d'amélioration des pratiques en terme de gestion parcours et de passerelles inter établissement et vers l'emploi.

* Accueil des usagers, des représentants et admission

* Procédure d'accueil, d'admission

* Règlement de fonctionnement

* Livret d'accueil

* Contrat de séjour

- * Projet personnel individualisé
- * Outil d'évaluation du parcours de la personne et outil de suivi
- * Développement des outils de partenariat et des passerelles intra médico-éducatif, avec l'Education Nationale et le sanitaire
- * Constitution du dossier de sortie

> Ces outils, constitutifs du dossier du bénéficiaire servent de support dans la mise en œuvre du parcours individualisé d'évolution dans le cadre de l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des processus d'accès à l'autonomie, la qualification et l'insertion sociale et professionnelle de jeunes et adultes handicapés accueillis dans les établissements médico-sociaux du département de la Seine St Denis.

Homogénéiser les pratiques, conforter la complémentarité, favoriser la mutualisation de moyens et la fluidité des parcours au service du projet de la personne tels sont les apports principaux de la démarche.

> Avec l'élargissement prévu dans le cadre de l'action à l'ensemble des établissements de la Seine St Denis, les perspectives d'EDUQUA 93 sont de concourir à l'organisation dans le département d'un ensemble de moyens et de ressources au service de l'accès à l'autonomie, la qualification et l'emploi du jeune et adulte handicapé accueilli en établissement d'éducation spéciale ou de travail protégé.

• Apports de l'action transnationale

> Les apports de la transnationalité s'organisent à travers :

- des échanges de pratiques à travers la visite de structures similaires en Belgique et en Italie ;
- des échanges inter professionnels sur les thèmes des outils de l'insertion et de la participation ;
- la constitution d'un réseau autour de la prise en charge et de l'accompagnement de la personne handicapée

Ils s'inscrivent autour de 5 axes

Axe 1 : Etudier les pratiques existantes chez chacun des partenaires pour favoriser la participation des personnes handicapées

Axe 2 : Etudier les pratiques existantes chez chacun des partenaires pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées

Axe 4 : Organiser à travers des supports papier (lettre d'information, plaquette) et un site web (www.cepia-europe.org) la communication entre partenaires et vers l'extérieur.

Pour ce qui est de l'évaluation de ce projet transnational, une méthode, un questionnaire et une base de données ont été élaborés par les partenaires néerlandais en lien avec l'ensemble des partenaires qui l'alimentent au fur et à mesure de l'avancement de nos travaux.

• Innovation dans les politiques et/ou les pratiques

> Les principaux indicateurs sont :

- la mobilisation permanente et active de plus de 50 professionnels (présidents d'associations, directeurs d'établissements, personnels médicaux, personnels éducatifs, encadrants techniques)
- le nombre de bénéficiaires engagés progressivement dans un parcours d'évolution et d'accès à l'autonomie, la qualification et l'emploi
- la conception d'outils communs, inscrits dans le cadre des obligations de la loi de janvier 2002-2 et utilisés de manière homogène par l'ensemble des partenaires
- la volonté de l'ADEMS qui regroupe une majorité d'établissements médico-sociaux de Seine St Denis d'utiliser les outils et les processus créés dans le cadre d'EDUQUA.

> Le partenariat engagé avec l'Inspection Académique et le Rectorat pour la mise en place d'une démarche de Contrôle en Cours de Formation au sein d'un Institut médico Professionnel.

• **Egalité des chances entre les hommes et les femmes**

> La cellule de veille "égalité des chances homme-femme" de EDUQUA est constitué d'un binôme de directeur. L'objectif de cette cellule est de veiller à ce que l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes soit respectée à tous les niveaux du projet. Nous avons pu élaborer une méthodologie de travail qui s'appuie sur un traitement statistique relatif au nombre de salarié(e)s, de bénéficiaires. Cette méthode assure une veille active afin de rechercher des solutions permettant de rétablir les déséquilibres existants en s'interrogeant sur leurs causes et leurs conséquences. Cette cellule de veille fait des propositions concrètes tout au long du projet et au sein de chaque activité.

• **Partenariats et gouvernance**

> La conception de cet outil s'est faite en trois phases autour des trois principes de bases (Mutualiser les moyens, Homogénéiser les pratiques et Développer la fluidité inter établissements et vers l'emploi) :

- Mobilisation des professionnels de 10 établissements membres du PDD dans la conception, l'expérimentation et l'évaluation des outils de gestion de parcours individualisé vers l'autonomie, la qualification et l'emploi.
- Articuler ce travail avec le référentiel d'évaluation développé par l'ASEI et la formation des acteurs dans une perspective d'amélioration de la qualité et l'efficacité des processus au regard de la loi de janvier 2002-2.
- Organiser les modalités de transfert et de dissémination sur une majorité des établissements de la Seine St Denis à travers l'ADEMS et en partenariat avec l'ASEI.

• **Facteurs de succès pour la transférabilité des pratiques**

> La conception des outils s'est faite dès le début dans une perspective de dissémination à travers l'Association de Etablissements Médico Sociaux de la Seine Saint Denis ADEMS. Le support de conception des outils est un support papier avec la possibilité de téléchargement sur INTERNET. Ces outils pédagogiques sont complétés le référentiel d'évaluation développé par l'ASEI, partenaire de l'ADEMS, et la formation des acteurs dans une perspective d'amélioration de la qualité et l'efficacité des processus au regard de la loi de janvier 2002-2.

Il reste à conceptualiser l'ensemble de la méthode dans une perspective de système d'échanges de compétences notamment au niveau de l'audit et de l'évaluation externe..

• **Contraintes de moyens**

> La mise en place au sein d'une part de l'ensemble des partenaires du PDD EDUQUA 93 dans un premier temps, et la conceptualisation de la méthode dans une perspective de dissémination nécessite la période de 18 mois avant la fin de l'action II.

Les moyens humains sont ceux qui sont mobilisés actuellement à travers l'implication de l'ensemble des personnels de direction, médico sociaux et personnels d'encadrement, complétés par la coordination apportée par l'Association Savoir et Compétence et l'expertise de l'ASEI.

• **Membres du partenariat national**

> IME Chaptal (Epinay-sur-Seine)

- > Externat Médico-pédagogique René Lalouette (Aulnay-sous-Bois)
- > Externat Médico-professionnel de la Résidence Sociale (Saint-Denis)
- > IME CAT Toulouse Lautrec (Aulnay- sous-Bois)
- > APAJM (Pantin)
- > Externat Médico-pédagogique Henri Wallon (Stains)
- > Les Enfants Inadaptés de Noisy-Le-Sec et leurs Amis (Noisy-Le-Sec)
- > Association Vivre Autrement (Neuilly-sur-Marne)
- > IMPP Romain Rolland (Aubervilliers)
- > ACCOR (Evry)

• **Membres du partenariat transnational**

- > Saja La Fermette (Belgique)
- > Rijksuniversiteit Groningen, NCG (Pays-Bas)
- > Provincia Di Chieti (Italie)

• **Pour en savoir plus**

> **Site internet :**

> **Contact :** Michel CIORDIA - chapime@aol.com - ☎ 01 48 29 71 19
IME CHAPTAL – Rue Chaptal Prolongée – 93800 Epinay Sur Seine

> **Référence du projet :** N°Olimpe

> **Période de réalisation :** 2005-2007